

L'ESSENTIEL

Il semble que nous ayons enfin retrouvé une vie « quasi normale » depuis un an. Pour la 3ème fois consécutive depuis le 19 octobre 2021, nous avons pu tenir notre Assemblée Générale 2023 en présentiel, le 23 mars dernier à la salle socioculturelle de Hiersac. Et comme d'habitude, vous avez participé de manière conséquente à cette AG en y assistant, ou en donnant votre Pouvoir à une personne de votre choix présente à l'AG. Le quorum a été très largement dépassé et je vous remercie beaucoup pour votre participation massive.

A en juger par les nombreux remerciements des adhérentes et adhérents adressés aux membres du Conseil d'Administration d'INITIATIV'Retraite 16, nous pouvons dire que cette AG a été une réussite. Comme à l'accoutumée, les comptes sont sains et conformes au budget et nous avons eu 2 intervenants de très grande qualité, André De COCK sur la réforme des retraites et Manuel DESVERGNES sur le thème de « La Forêt » (voir articles détaillés dans La Lettre D'INFO).

Je vous donne rendez-vous début juillet pour la prochaine Lettre.

Bien à vous,

Jean-Pierre TOUZÉ.

Assemblée générale du 23 mars 2023



Jean Pierre Touzé, président, a ouvert la séance par l'accueil des participants et des invités (MSA, Mutualia, Générations Mouvement, ASEPT, Initiativ'Retraite du Poitou Charente) et de M. De COCK administrateur national. Après avoir constaté que le quorum était atteint, il a été procédé à l'adoption du procès-verbal de l'AG 2022 dont le contenu a été résumé par le vice-pré-

sident Albert Giraud. Il a ensuite présenté le rapport d'activité 2022. En résumé, **le conseil d'administration s'est réuni 5 fois; deux sorties ont été organisées, l'une en Dordogne, l'autre dans l'estuaire de la Gironde; il a été réalisé 5 lettres d'information et 14 Infos rapides par internet.**

Initiativ Retraite 16 a participé activement à la tenue d'une conférence-débat ouverte aux 4 conseils de la région, sur un des thèmes de la plate-forme INITIATIV'pour demain : **les préoccupations environnementales.** Elle a été animée par Michel BILLE, qui était intervenu à notre AG 2022, et Patrick DUNCAN, une « peinture » de l'écologie et la biodiversité. Vous avez pu en lire un compte rendu sur la lettre d'INFO de décembre, et sur le site Internet.

Le nombre d'adhérents d'INITIATIV'Retraite 16 a augmenté de façon significative pendant ces dernières années : nous en sommes, au 31 décembre 2022, à **561 adhérents** au total, soit plus 58 adhérents.

Comme il se doit le rapport d'activité a été suivi par la présentation des comptes 2022. Les dépenses se sont élevées à 20 816,99 € et les recettes à 20 815,50 €. Si l'on veut bien considérer comme négligeable le déficit de 1,49€ on peut dire que l'exercice se termine à l'équilibre. La trésorerie au 31 décembre 2022 est de 11 608,20 €. L'assemblée a ensuite adopté le budget 2023 équilibré à 9 245 €. C'est un budget hors la partie des voyages financée par les adhérents.

Dans son rapport moral, le président Touzé a rappelé les grandes orientations de notre mouvement adoptées en assemblée générale nationale :

1. **Être acteur du débat public** : les sujets ne manquent pas : la fin de vie, la santé, l'alimentation.
2. **Renforcer le lien social** et contribuer à l'émergence de nouvelles solidarités ce qui nous amènera à renforcer nos partenariats avec la MSA et l'ASEPT.
3. **Participer activement à la prise en compte des préoccupations environnementales.** C'est à ce titre que nous avons organisé la conférence régionale dont nous avons rendu compte dans la lettre d'Infos du mois de décembre 2022 et que nous poursuivons avec l'intervention de M. Desvergne, expert dans le domaine de la forêt. Dans le même esprit nous vous avons proposé la visite du centre de tris des déchets de Calitom.

Assemblée générale du 23 mars 2023 (suite)

L'ensemble des résolutions statutaires (comptes, affectation du résultat, quitus, budget 2023) a ensuite été mis au vote et adopté et les administrateurs sortants réélus.

M. Cloerec directeur de la MSA des Charentes s'est exprimé sur les préoccupations du moment : la mise en œuvre de la **réforme des retraites** et la difficulté à répondre aux demandes de renseignement et la revalorisation de petites retraites dont les règles sont encore floues. Mutualia a présenté le fonctionnement du contrat national INITIATIV'Retraite.

M. De Cock, administrateur national, a déroulé l'historique du **mouvement qui fête ses 50 ans**, puis a fait un tour d'horizon sur le sujet d'actualité : la réforme des retraites. Après avoir rappelé les principes de la répartition et les aléas de la capitalisation, il a souligné que 90 % de la population mondiale n'avait pas de régime de retraite et que la France comptait le plus faible taux de pauvreté des plus de 65 ans parmi le pays de l'OCDE. **Comment assurer l'équilibre à moyen terme alors que le rapport actifs/retraités va continuer à se dégrader?** 4,29 actifs pour un retraité en 1965, 1,60 en 2020, probablement moins en 2030 du fait de l'augmentation du nombre de retraités face à une population active au mieux stable. Il faut aussi souligner la difficulté de se comparer avec les autres pays européens : nous avons plusieurs âges légaux : l'âge minimum, l'âge maximum, l'âge pour le taux plein. Dans tous les pays, il y a un âge minimum mais de nombreux dispositifs qui assouplissent la règle. Initiativ Retraite a soutenu un certain nombre de mesures mais émis plusieurs réserves : une insuffisante correction des inégalités dues aux interruptions d'activité et des doutes sur la nécessité de l'augmentation de la durée de cotisation.

Initiativ Retraite pense qu'une réforme est nécessaire mais une réforme systémique, **le recul uniforme de l'âge légal est injuste, il faut**

harmoniser les pensions de réversion, indexer les retraites sur l'inflation.

Le représentant national est revenu sur le 1 % de cotisation maladie sur les retraites complémentaires du secteur privé : des actions en justice sont en cours. Sur la complémentaire santé nous continuons à demander un traitement fiscal comparable à celui des actifs.

M. Desvergne était notre dernier intervenant et malgré l'heure qui avançait, il a su passionner l'assistance en combattant pas mal d'idées reçues. C'est à partir du Moyen Âge que la forêt recule : cultures, construction de château, navires, chauffage puis industrie. En 1850, la forêt c'est 8,5 millions d'hectares et 16,8 en 2019 soit 31 % du territoire. Depuis 1985 la forêt s'accroît de 85 000 ha par an.

Les enjeux de la forêt : La production de bois; la protection de l'environnement et l'agrément. Les perspectives : augmentation des besoins (balance commerciale déficitaire mais baisse du nombre de scieries et difficultés à mobiliser), changement de perception (pas que production, acceptabilité de l'exploitation, externalités), changement climatique (adaptation des espèces, avenir des espèces indigènes, difficulté de prévoir le long terme : un arbre planté aujourd'hui devra vivre dans 100 ans dans quel climat ?).

La forêt est un enjeu sociétal fort : quels propriétaires demain ? (Etat, institutionnels, privé) ; quelle réglementation ? (nous avons la plus protectrice du monde) ; quels financements ; quelle gestion ? (couvert continu, système intensif de Landes). Beaucoup de questions à appréhender avec sagesse en se souvenant : « Quand un arbre tombe, on l'entend, quand la forêt pousse, pas un bruit ».

Sur notre site internet vous pouvez consulter les diaporamas complets de nos deux intervenants : <https://www.initiativ-retraite.fr/aropa-de-charente-16/assemblee-generale>

Projet de vacances ?

Profitez des offres de nos partenaires

HOMAIR

Nous avons un partenariat avec HOMAIR, grâce auquel nos adhérents et leurs proches peuvent bénéficier de tarifs particulièrement avantageux sur des hébergements de vacances en mobilhomes pour les séjours d'une semaine minimum.

Pour en bénéficier, il suffit de se connecter sur le site : www.homair.com ou de contacter la centrale de réservation : 04.84.39.08.50. Le code partenaire (qui permet d'accéder au tarif préférentiel) est : INITIATIV16. Il faut le renseigner dans la grille de réservation sur le site ou le communiquer à l'interlocuteur de la centrale de réservation.

TOHAPI

Le partenariat continue, vous pouvez contacter Solange Dussubieux au 05.17.79.21.10 .